

Mission Régionale d'Autorité Environnementale
du Grand Est
Mrae-saisine.dreal-grand-est@developpement-
durable.gouv.fr

Affaire suivie par : Cédric TROCHAIN

Objet : Projet de révision PLU Damelevières – saisine de l'autorité environnementale

Réf. : DP/OM/MM/CT/2023/499

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour avis de l'autorité environnementale, le dossier de révision du PLU de Damelevières qui comprend une évaluation environnementale.

Cette transmission vaut saisine de l'autorité environnementale pour que cette dernière rende un avis sur le projet de PLU arrêté et sur la manière dont l'environnement est pris en compte dans ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée

Le Président,



Philippe DANIEL.